



ÉDITO

JEUNESSES : LA RÉGION DOIT PRENDRE LE LEADERSHIP !

Le CESER vient de rendre son rapport sur les politiques jeunesse suite à la saisine de la Présidente de Région ; un rapport qui a donné lieu à des débats denses, parfois vifs, mais qui ont enrichi la contribution et permis de dégager 2 grands axes.

Le premier concerne la question du chef de filât sur une compétence largement partagée avec d'autres collectivités et acteurs. Il ressort de nos travaux que la Région a un rôle de leadership à assumer mais elle est au milieu d'une multitude d'acteurs tous légitimes sur leur domaine d'actions. C'est pourquoi le CESER recommande à la Région de jouer un rôle d'« assembleur » non pas en développant des dispositifs qui lui seraient propres et risqueraient d'être en doublon mais par un rôle d'animation et de structuration pour combler les manques identifiés.

Le second concerne les enjeux pour les jeunes dans les prochaines années et leurs attentes pour soutenir ceux qui sont réellement en difficulté mais aussi pour accompagner ceux qui ont l'envie d'entreprendre.

Un point a fait largement consensus : le fait que la jeunesse est plurielle et qu'à ce titre, il est important de parler des jeunes car il n'y a pas un parcours linéaire tracé dans la vie des jeunes mais bien des itinéraires multiples en fonction de nombreux critères, sociaux, familiaux, éducatifs... et qui doivent être abordés dans leur globalité.

Pour cette contribution, le CESER s'est mis en mouvement dans un temps très court et de manière transversale pour être au rendez-vous fixé par la Présidente de Région avec plus de 40 personnes et organisations auditionnées et une vingtaine de préconisations. Une fois de plus, quand la société civile sait se mettre en mouvement, confronter les points de vue pour dégager des compromis et être force de propositions sur les politiques publiques en amont des décisions des élus, elle est efficace et joue pleinement le rôle qui lui est institué dans l'organisation de la République.

Outre une présentation complète de ce rapport vous pourrez également découvrir les éléments clés d'un rapport intitulé « l'arbre, poumon de nos vies ligériennes, un enjeu à partager », qui vous éclairera sur l'importance de réhabiliter les haies bocagères dans notre région. Enfin, vous découvrirez les avis du CESER sur les budgets de la Région et un retour sur les derniers événements portés par le CESER notamment pour présenter ses dernières études comme celles sur la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires ou l'illectronisme.

Bonne lecture et bel été à toutes et à tous.

Jacques Bodreau,
Président du CESER

L'ARBRE, POUMON DE NOS VIES LIGÉRIENNES

UN ENJEU À PARTAGER

Dans un contexte de réchauffement climatique accéléré aux conséquences néfastes, le CESER affirme la nécessité d'inverser les conséquences, d'une part du remembrement à la campagne depuis 1950 et d'autre part, en ville, de la minéralisation systématique due à l'hyper-urbanisation sur notre environnement naturel dans son ensemble. L'étude du CESER redonne sa place à l'arbre et à la haie au cœur de nos territoires, de façon pérenne. Les préconisations du CESER concernent l'ensemble de la société, les collectivités, les entreprises, les exploitations agricoles et les particuliers.

22 PRÉCONISATIONS ORGANISÉES EN TROIS AXES, EXTRAITS...

Connaissances/Savoirs sur les arbres - Formation - Sensibilisation

L'enjeu majeur est d'anticiper et de trouver des solutions durables, face aux conséquences du changement climatique, autour de la protection, la préservation de l'existant et la replantation des arbres en ville et à la campagne. Le savoir et la connaissance de l'Arbre sont des préalables essentiels avant toute action. Le CESER propose à la Région des Pays de la Loire de recenser et de confronter les études et les recherches déjà réalisées, en cours ou à venir, avant d'en relancer d'autres. Il l'invite à réaliser un audit sur l'état des arbres en ville et dans le bocage afin d'élaborer à l'échelle régionale un répertoire des arbres remarquables ainsi qu'un état du système bocager. La Région a aussi un rôle à jouer sur le plan de la formation. Elle pourrait intégrer un focus sur les métiers du bois, de l'arbre et des paysages dans les études concernant la formation et les emplois verts liés à la biodiversité. Enfin, pour le CESER, l'acculturation et la formation des plus jeunes ainsi que la sensibilisation des Ligériens à l'Arbre et ses bienfaits, sont un fort enjeu régional.

Aménagements / Plantations / Entretien et maintien de l'existant

Les haies composées d'arbres ont une importante capacité d'absorption des nitrates, des phosphores, et améliorent la qualité et l'écoulement des eaux. Le CESER invite la Région à impulser et à coordonner la mise en place d'une démarche collective à l'échelle des EPCI¹ et des syndicats de bassins versants, sous la forme d'un lieu ressources Arbre et Haies. Il suggère d'intégrer auprès de ces structures des éléments d'éco-conditionnalité, et de consolider un partenariat avec les Syndicats de bassins versants, l'Agence de l'eau et l'Europe. En outre, le CESER encourage la création de forêts urbaines et péri urbaines ainsi que l'expérimentation des dispositifs de lutte contre les îlots de chaleur (toitures, murs, espaces de stationnement végétalisés, par exemple).

Leviers financiers

La séquestration du carbone est la première motivation des entreprises dans leur engagement RSE. Dans ce contexte, le CESER incite la Région à affirmer son rôle de stratège du plan de financement de l'Arbre et à consolider les engagements financiers de ses politiques publiques avec diverses entrées (financement participatif, RSE² des entreprises, contrats de territoires et projets bas carbone). Elle pourrait aussi participer à la rémunération du maintien et la gestion durable des haies et le carbone stocké dans le cadre des pratiques de l'ensemble des acteurs de cette gestion (agriculteurs, collectivités, propriétaires fonciers). Pour les autres acteurs de la filière « Arbre », le CESER appelle à promouvoir le bois local et durable en tant que ressource renouvelable et écologique. Enfin, le CESER invite la Région à solliciter les fonds FEDER et ceux de la PAC³ afin de développer les forêts urbaines ainsi que la prise en compte du linéaire de haies.

¹ Établissement Public de Coopération Intercommunale. ² Responsabilité Sociale des Entreprises. ³ Politique Agricole Commune.

Lire l'étude sur www.ceser.paysdelaloire.fr



TÉMOIGNAGE

**XAVIER DE LA
BRESTESCHE,**

Rapporteur au nom
de la commission

« Aménagement des territoires -
Cadre de vie »

UNE CONTRIBUTION AU DÉBAT PUBLIC

L'Arbre est un chaînon majeur de différents processus environnementaux tels que le ralentissement du cycle de l'eau, la lutte contre l'érosion, la séquestration du carbone et la reconquête de la biodiversité ou la lutte contre les effets négatifs des périodes de canicule.

Le CESER réaffirme en préambule que la baisse des émissions de CO2 est une obligation et que l'Arbre ne compensera pas le rythme hallucinant des émissions actuelles. L'objectif à notre échelle est de mettre l'Arbre au cœur de la lutte contre les effets du réchauffement climatique et non contre le réchauffement climatique lui-même.

L'arrachage des haies et la disparition des arbres en ville doit nous amener à la prise de conscience des catastrophes subies. Ceci constitue le point de départ du renouveau et impose une prise en considération collective.

A ce titre, il y a nécessité de remettre l'Arbre au cœur de nos vies et d'organiser la résilience avec force. Pour cela, cette étude du CESER sera portée dans les territoires et soumise au débat public pour être enrichie.

CHIFFRES CLÉS



160 000 km

de haies en Pays de la Loire
(probablement 60% des haies ont
disparu depuis 1950)



337 000 ha

d'arbres en Pays de la Loire soit 2%
de la surface boisée en France



11%

de taux de boisement de la
surface régionale (moyenne
régionale française : 30%)



22%

des espèces animales en France,
menacées de disparition¹



1000 km

parcourus par une voiture émettent
272 kg de CO2 compensés par 10 arbres

¹ Source : Observatoire de la biodiversité-2018.



JEUNESSES : POUVOIR DE DIRE, POUVOIR D'AGIR



**3 QUESTIONS À
FLORENCE LACAZE,
GÉRALDINE BÉALU,
Co-Rapporteuses, au nom
de la commission « Education -
Formation tout au long de la vie
Métiers de demain »**

Les Pays de la Loire comptent 500 000 jeunes ligériens de 15-25 ans dont 125 000 lycéens, 130 000 étudiants¹, 35 000 apprentis, 14 600 demandeurs d'emplois², 170 000 salariés³. Ce qui place notre région au rang des plus jeunes régions métropolitaines. La Présidente de Région a saisi le CESER pour réfléchir sur la mise en œuvre du chef de filât Jeunesse, dans le cadre de l'évolution de ses fonctions et de la loi égalité citoyenneté. La saisine portait également sur les nouveaux enjeux de la jeunesse et la manière dont la Région pourrait faire évoluer sa politique publique en la matière. Le CESER considère que l'affirmation d'un positionnement de la Région en tant que chef de file contribuerait à répondre aux enjeux de complémentarité sur le territoire, et à ceux des jeunes ligériennes. Zoom sur quelques enjeux et préconisations du CESER.

1 QUELLE FORME POURRAIT PRENDRE LE RÔLE DE CHEF DE FILE DES POLITIQUES JEUNESSE EN PAYS DE LA LOIRE ?

La loi égalité citoyenneté du 27 janvier 2017 instaure le chef de filât des Régions afin d'organiser les modalités de l'action commune des collectivités et leurs établissements publics dans la politique Jeunesse. Pour autant, la compétence jeunesse n'est pas propre à la Région, mais, partagée à tous les échelons du territoire (État / collectivités) avec par délégation tout un ensemble d'acteurs associatifs. Ce qui est attendu de la Région c'est d'organiser, inciter, impulser, faire des propositions et d'animer la politique Jeunesse. Mais la mise en œuvre de cette politique est complexe. Si les dispositifs existants sont utiles, ils peuvent être peu lisibles, redondants voire manquants. Aussi, ce n'est pas sur la création de nouveaux dispositifs que la Région est attendue mais dans un rôle « d'Assembleur », explique Florence Lacaze, Co-Rapporteuse de l'étude.

Pour jouer le rôle d'« Assembleur » des politiques jeunes, la Région devra se positionner officiellement en tant que chef de filât, en initiatrice de transversalité et de structuration dans un esprit d'animation et de partenariats pour coordonner des stratégies communes, selon le CESER. La méthode du dialogue structuré qui consiste à réunir l'ensemble des acteurs concernés dont les jeunes eux-mêmes semble la plus adaptée pour faire se rejoindre des univers souvent éclatés. La Région devra aussi favoriser la visibilité et la lisibilité des dispositifs pour tous les bénéficiaires. Il sera primordial d'inclure les jeunes dans le dialogue structuré pour co-construire les politiques publiques.

Le CESER préconise également à la Région de réaliser un diagnostic. Il s'agit de cartographier le territoire à l'échelle des EPCI⁴ sur les besoins des jeunes mais aussi les offres de struc-

tures d'accompagnement, en portant une attention particulière aux jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET). Le CESER considère que soutenir les acteurs de proximité qui accompagnent les jeunes à pouvoir dire et à pouvoir agir favorise un maillage sur chaque territoire, en cohérence avec les « histoires locales » et les instances existantes.

Le rôle de chef de file des politiques jeunesse implique aussi pour la Région de décloisonner et articuler les politiques en associant les jeunes dans les instances.

Cela passe par un appui aux dispositifs existants, en complémentarité des compétences jeunes des EPCI, en intégrant les volets jeunesse dans les schémas régionaux ou en dédiant un volet jeunesse dans la Conférence territoriale de l'action publique. De plus, le CESER invite la Région à mettre en œuvre la méthode de la « clause d'impact jeunesse », qui stipule que chaque politique publique doit être accompagnée d'une étude d'impact sur les jeunes. Le CESER propose qu'elle soit mise en place au niveau régional sur les toutes les décisions à venir de la Région, dans une perspective d'innovation et d'exemplarité.

Les critères d'impact pourraient être co-construits avec les organisations de jeunes du territoire. De surcroît, la relation intergénérationnelle devra être favorisée plutôt que de constituer une instance spécifique réservée aux jeunes.

2 COMMENT RÉPONDRE AUX ENJEUX DES JEUNESSES EN PAYS DE LA LOIRE ?

Le CESER a identifié six actions prioritaires pour la Région des Pays de la Loire et 15 enjeux majeurs pour les jeunes.

Les jeunes sont plurielles et ne peuvent pas être réduites à une classe d'âge homogène. Au contraire, les profils sont divers et multiples, et doivent tous être pris en compte.

Dans leur pluralité, ces jeunes ont des caractéristiques communes précise Géraldine Béalu, Co-Rapporteuse de l'étude : quête d'autonomie, de sens, attente d'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Cette génération est aussi marquée par une vision différente du travail, où l'ambiance et le bien-être ont pris une place essentielle outre la rémunération.

Ces jeunes sont à la fois plus focalisés sur l'instant, plus prompts à faire des choix qui peuvent paraître surprenants, et également fortement engagés, parfois sous de nouvelles formes. Ils sont aussi fragilisés par les effets collatéraux de la pandémie.

3 QUEL EST VOTRE PLAN D' ACTIONS ?

Extraits...

Le CESER souhaite sensibiliser la Région sur l'importance de changer de regard sur les jeunes dans leur pluralité et leur diversité avant de mettre en place une politique publique jeunesse. Changer de regard, c'est aussi considérer l'âge de jeunesse depuis l'enfance jusqu'à 30 ans dans la mise en place d'un plan d'action jeunesse régional.

Il encourage la Région à donner de nouvelles perspectives d'avenir aux jeunes ligériens en simplifiant l'accès aux stages, en poursuivant le soutien à l'apprentissage et l'alternance ou encore en créant un dispositif type « learning

expedition » en Pays de la Loire pour permettre aux jeunes ligériens de vivre une expérience riche de visites d'établissements scolaires, d'entreprises, de villes, de séances de développement personnel...

La société civile organisée propose également de donner aux jeunes ligériens un réel pouvoir d'agir, par le biais d'une stratégie de développement des aptitudes psychosociales pour former à une citoyenneté active (analyser une situation, faire des choix, savoir s'informer, prendre la parole, monter des projets). De même, la reconnaissance et la valorisation de l'engagement volontaire des jeunes doivent être soutenues.

Par ailleurs, la Région pourrait accompagner les jeunes dans leur parcours de vie en leur facilitant l'hébergement, la mobilité et l'accès au numérique. Le CESER propose par exemple de créer des partenariats pour faire face à la pénurie de logement étudiant ou de mener des actions encore plus incitatives sur les transports collectifs, en direction de tous les jeunes.

Sur le plan de la santé, **le CESER suggère d'améliorer la prévention et le bien-être en favorisant l'interconnaissance entre acteurs** (santé, animation, insertion) pour mener des actions de prévention et de repérage précoce des signaux faibles du mal-être adolescent. La dégradation de la santé mentale apparaît en effet aujourd'hui comme un enjeu majeur des jeunes.

« L'un des enseignements de notre contribution a été d'observer, sans obérer les problématiques rencontrées par la plupart des jeunes, leur énergie, leur envie d'entreprendre (au sens de prendre en main) et de construire un avenir qui leur correspond. Quand les jeunes nous parlent de leurs aspirations, c'est au bonheur que beaucoup font référence. Un bonheur où la famille et les amis sont aux premiers rangs, un bonheur non pas personnel mais à construire ensemble », concluent Florence Lacaze et Géraldine Béalu.

Lire l'étude sur www.ceser.paysdelaloire.fr

QUELQUES PAROLES DE JEUNES

« Il y a beaucoup de personnes qui disent que les mineurs ne savent rien de la vie alors que si. On n'a pas encore l'expérience de la vie active mais à 16 ans, on peut changer les choses. » Ewan, 16 ans, Quartier de La Roche-sur-Yon

« Je n'ai pas encore d'idée de métier en tête. J'ai des critères : je veux être indépendante, travailler pour moi, être assez libre. » Wardia, 16 ans, Quartier de Redon, Bellevue-Portrait de jeunes-Pays de la Loire/Bretagne-Résovilles

« Je veux être utile parce que moi, ça me sert, ça permet de grandir, de mûrir, d'aider les autres. » Paul, 17 ans, vidéo Pacte du pouvoir de vivre

« On nous appelle "QPV", quartier Prioritaire de la Ville. J'en ai marre. Je n'ai pas envie d'être étiquetée "QPV", j'ai envie d'être Zoé. » Zoé, 18 ans

¹ Région des Pays de la Loire. ² Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités. ³ Observatoire de la Région Pays de la Loire.

⁴ Etablissement Public de Coopération Intercommunale.



RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS DU CESER

Extrait des expressions

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES EN PAYS DE LA LOIRE : QUELS ENJEUX À L'ÉCHELLE DE LA RÉGION ?

29 AVRIL



+ (Re)voir le colloque en replay :

CESER Pays de la Loire

Le colloque organisé par le CESER en partenariat avec Novabuild, cluster du BTP en Pays de la Loire, a rassemblé plus de 80 personnes, autour de deux tables rondes :

> Consommations et usages énergétiques dans les bâtiments avec Florent Loussouarn, Responsable Pôle Rénovation Grand Ouest - Pouget Consultants, Cécile Daniel, Coordinatrice des Pôles Développement durable et Territoires de la CRMA des Pays de la Loire, Elodie Lancar, Cheffe de projet mobilisation et sensibilisation du petit tertiaire privé de l'association Alisée, Marie-Jeanne Bazin, Vice-présidente du CESER et Rapporteur de l'étude *Rénovation énergétique des bâtiments tertiaires*.

> Cycle de vie des bâtiments avec Rodrigue Goulard, Architecte In Semita, David Thomas, Responsable National Bâtiment - Cabinet Inddigo, Isabelle Moral, Chargée de mission Environnement à la Fédération Française des Bâtiments des Pays de la Loire, Marie-Jeanne Bazin.

PIERRE-YVES LEGRAND,
Directeur de Novabuild

« Cette étude du CESER n'aurait jamais été écrite comme cela par des professionnels ; elle avait pour nous quelque chose de très rafraîchissant. C'est un miroir de la société civile que vous nous proposez, et c'est ça qui est intéressant. On ressent véritablement aujourd'hui une envie de faire. »

MARIE-JEANNE BAZIN

Rapporteur de l'étude *Rénovation énergétique des bâtiments tertiaires*

« L'accompagnement doit être au centre des préoccupations. Il y a une acculturation à mettre en place, notamment à travers les formations, auprès des acteurs tout comme de l'ensemble des utilisateurs ; on retrouve également un véritable besoin d'information,

à la fois pour aider à la prise de décision, mais aussi pour donner envie. Les propositions des participants allaient dans ce sens, et ont rendu particulièrement enrichissant ce colloque. »

MAXIME ROGER,
Directeur au CSTB, Vice-président de Novabuild

« Nous avons ici le reflet par le CESER que la société civile s'est approprié les enjeux du changement climatique et de ses conséquences dans la rénovation du bâtiment. En sortant de ce colloque, c'est déjà un gros travail accompli : en accompagnant les acteurs qui ont besoin d'être formés au contexte, on va vers un passage à l'acte. »

CÉCILE DANIEL,
Coordinatrice du Pôle Economie Circulaire à la Chambre des métiers et de l'artisanat

« C'est une étude pleine de bon sens, et concrète : elle aborde la technique, et elle parle aussi de l'usage des bâtiments, et comment les usagers appréhendent ces bâtiments. C'est ça qui est très intéressant, et qu'on ne voit pas forcément dans les autres études. »

L'AGRICULTURE DE DEMAIN EN PAYS DE LA LOIRE

30 MAI



+ (Re)voir la vidéo en replay :

CESER Pays de la Loire

Une trentaine de personnes (conseillers régionaux, agriculteurs, maires, conseillers du CESER, techniciens des services de l'État, banque, membres de conseils de développement...) a participé, sous l'égide du CESER, à une visite guidée du site Arvalis - Institut du végétal, organisme de recherche appliquée agricole en Pays de la Loire.

MARC MARHADOUR,
Président de la Commission Economie-Emploi-Recherche-Innovation

« Il était tout naturel d'aller présenter l'étude du CESER « L'agriculture de demain en Pays de la Loire » directement dans les territoires, particulièrement dans un lieu comme Arvalis, qui fait le lien entre les agriculteurs et la recherche. C'était l'occasion d'assister à une pédagogie exemplaire, sur le terrain, de la démonstration par l'action. Une des ques-

tions essentielles qui a émergé pendant les débats portait sur la transmission de l'exploitation agricole et la difficulté pour certains agriculteurs de trouver des successeurs. »

JACQUES ORSINI,
Directeur régional d'Arvalis

« Les échanges avec le CESER ont été fructueux car cette institution est une représentation diversifiée des acteurs de la société. En effet, on voit que les sujets de préoccupations présents dans l'étude sont assez proches de nos grands sujets, comme la transition agroécologique et l'adaptation aux événements climatiques. Nous sommes en phase dans les trajectoires à ouvrir pour l'adaptation de l'agriculture. »

AURÉLIE MÉZIÈRE,
Maire de Plessé (Loire-Atlantique)

« C'était très intéressant de découvrir le site d'Arvalis. Nous, élus, on peut se poser beaucoup de questions sur l'accompagnement des agriculteurs. D'autant qu'à Plessé, nous avons mis en place une politique agricole communale, et c'est très intéressant de pouvoir s'appuyer sur des éléments factuels pour accompagner les agriculteurs que nous avons découverts lors de la visite mais aussi lors de la présentation de l'étude du CESER. »

MA SANTÉ SUR MON TERRITOIRE

9 JUIN



+ (Re)lire l'étude :

CESER Pays de la Loire

A l'occasion de la journée régionale organisée par France Asso Santé Pays de la Loire, Dominique Laperrière-Michaud, Présidente de la commission Santé-Social du CESER, est intervenue à la table ronde « Ma collectivité locale s'implique dans la santé ». L'occasion de revenir sur les préconisations émises par le CESER dans ses études « Promotion et prévention santé-sociale » et « Les plans régionaux de santé ».

DOMINIQUE LAPERRIÈRE-MICHAUD,
Rapporteur de l'étude « Promotion et prévention santé-sociale : les déterminants sociaux de santé, leviers pour une politique régionale »

« Les études du CESER ont pour objectif d'explorer les possibilités qu'a la Région de

s'impliquer davantage pour le bien-être des Ligériens, notamment vis-à-vis du contexte de crise et de pénurie de professionnels de santé liés à la démographie médicale et à l'augmentation des besoins prévue en Pays de la Loire. Des préconisations sont donc faites, en lien avec les territoires et les élus, mais aussi les Ligériens qui sont au cœur des enjeux de santé. Il s'agit de valoriser, écouter et apporter un soutien aux initiatives des territoires, tout en renforçant les coordinations et coopérations (avec les Contrats locaux de santé par exemple). »

AGIR CONTRE L'ILLETRONISME EN PAYS DE LA LOIRE

PRÉSENTATION DU RAPPORT DANS LES TERRITOIRES



+ (Re)voir le colloque en replay :

CESER Pays de la Loire

L'illectronisme est source d'isolement et d'exclusion sociale tant le numérique a envahi notre quotidien que ce soit pour des démarches personnelles ou professionnelles. Le CESER a présenté son étude et ses préconisations à la Communauté de Communes Sèvre et Loire, le conseil de développement de Chateaubriant-Derval. L'objectif de ces rencontres est de mener ensemble, sur les territoires, une réflexion autour de l'illectronisme et de mettre en partage des pistes d'actions concrètes pour essayer de juguler l'illectronisme qui frappe 13% de la population ligérienne.

PASCAL EVIN,
Vice-président de la Communauté de Communes Sèvre et Loire, Maire de La Regrippière (Loire-Atlantique)

« On se rend compte que, contrairement à ce qu'on peut penser, l'illectronisme peut toucher toutes les catégories d'âge, toutes les catégories socio-professionnelles. Cette problématique se retrouve partout, y compris à l'échelle des communes rurales. Beaucoup de personnes peuvent se retrouver isolées et en fracture par rapport au numérique si elles ne sont pas accompagnées. C'est pour cela qu'il est particulièrement important de s'y intéresser. »



COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DE LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE



TÉMOIGNAGE

ANNE BLANCHE,

Rapporteur général du budget,
au nom de la commission
« Finances-Pro prospective »

Les crises sanitaire et économique ont impacté significativement les budgets des années 2020 et 2021. Ils présentent des agrégats financiers de niveau très proches, mais sensiblement différents de ceux du Compte Administratif de 2019.

Le compte administratif (CA) se traduit par un niveau d'investissement de 544 M€ (hors remboursement de la dette et fonds européens) nettement supérieur au Budget Primitif (+48,2 M€), au CA 2020 (+ 16,1 M€) et à la moyenne des 450 M€ annoncés sur la mandature. Ceci s'explique notamment par les mesures mises en place dans les plans d'urgence et de relance, que le CESER avait largement soutenues et qui ont donné lieu à des paiements à fin 2021 de 172 M€.

Le taux d'exécution des dépenses fut élevé sur 2021 avec un taux de 96% sur le fonctionnement et de 89% sur l'investissement et l'épargne brute a atteint 215,6 M€, un niveau proche de celui de 2020 (215,6 M€) mais en retrait en comparaison de celle dégagée en 2019 (343,7 M€). Il est toutefois supérieur à celui affiché au Budget primitif modifié, de 49,5 M€, en raison principalement de dépenses de fonctionnement réelles (hors frais financiers) inférieures aux prévisions de 44,1 M€.

Concernant les recettes dynamiques, la loi de finance pour 2021 ayant acté la disparition de la part régionale de la CVAE¹ qui constituait la principale recette de la Région (501 M€ dans



ÉPARGNE BRUTE
215,6 M€

EXÉCUTION DES
DÉPENSES DE
FONCTIONNEMENT
96 %



CRÉDITS DE PAIEMENTS
D'INVESTISSEMENTS
544 M€

(hors remboursement de la
dette et fonds européens)

CAPACITÉ DE
DÉSENDETTEMENT
9,1 ans

(8,4 ans en 2020)



le CA 2020), l'État a versé en compensation un montant de TVA de 484,7 M€ qui ne compense que partiellement le montant de la CVAE. Désormais, la TVA représente plus de 62% des recettes fiscales et près de 52% des recettes totales de fonctionnement.

La stabilité de l'épargne brute conjuguée à la hausse des investissements suite aux plans de d'urgence et de relance a conduit la Région à recourir plus massivement à l'emprunt portant le stock de dette à 1969 M€ (1816,3 M€ au 31 décembre 2020). La capacité de désendettement de la Région s'en trouve de ce fait allongé passant de 8,4 à fin 2020 à 9,1 passe ainsi à 9,1 ans (4,8 ans à fin 2019 avant la crise).

¹ Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.

Lire les avis sur www.ceser.paysdelaloire.fr

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (BS) 2022

Le BS s'inscrit dans un contexte économique caractérisé par les difficultés d'approvisionnement et de recrutement déjà souligné antérieurement. Les événements géopolitiques récents accentuent le risque que la reprise économique soit freinée et conduit à une tendance inflationniste dont le CESER suivra la prise en compte par la Région dans l'exécution budgétaire pour 2022.

L'actualisation des prévisions de recettes d'investissement et l'intégration du résultat de l'exercice 2021 conduisent à une réduction de l'emprunt d'équilibre inscrit au Budget Primitif de 46,4 M€.



LES CESER DE L'ATLANTIQUE EXPLORENT LA MACRO-RÉGION



TÉMOIGNAGE

PAUL CLOUTOUR,

Rapporteur du groupe de travail
« Macro-Région »

Les CESER de l'Atlantique qui regroupent les CESER Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine ont pour objet de promouvoir la coopération interrégionale à l'échelle des régions de la façade atlantique française. Les travaux de veille autour des notions de coopération et d'Atlantique ont fait émerger l'idée d'une macro-région. Il s'agirait d'un dispositif de coopération interrégionale et transnationale à l'échelle de l'arc atlantique européen en vue de coordonner les stratégies pour répondre à des enjeux communs. Le Bureau des CESER de l'atlantique a initié un groupe de travail afin d'explorer la question émergente d'une macro-région atlantique.

Un cadre politique et géographique

Une macro-région est un cadre politique qui permet aux pays d'une même région d'aborder et de résoudre les problèmes de manière conjointe (pollution, navigabilité, concurrence à l'échelle mondiale, etc.), ou de mieux exploiter leur potentiel commun. Ces pays peuvent ainsi tirer profit d'une coopération renforcée qui rend leurs politiques respectives plus efficaces



que si chacun d'entre eux avait essayé de gérer les problèmes de son côté. Il existe depuis 2009 quatre macro-régions européennes.

Une macro-région se caractérise principalement par un dénominateur géographique commun. En effet, les macro-régions s'organisent autour d'espaces tels que la Mer Baltique, le Danube, le Massif Alpin et la mer Adriatique - Ionienne. Une macro-région permet une gouvernance à multi-niveaux, multisectorielle et transversale, incluant les États et les Régions ainsi que les acteurs locaux, les acteurs de la société civile au-

tour d'objectifs communs et partagés. Sans créer de nouvelle structure institutionnelle, une macro-région permet de coordonner les politiques et d'optimiser les différentes sources de financement pour accompagner des projets en vue de répondre aux enjeux définis dans la stratégie macro-régionale.

Des atouts supplémentaires pour les territoires

Aujourd'hui, l'idée d'une macro-région atlantique a ses promoteurs : les Régions Nouvelle-Aquitaine, Bretagne et Pays de la Loire, la Commission Arc atlantique, le Comité des Régions, le Parlement européen... L'Espagne, le Portugal et la France ont exprimé un accord de principe à sa création.

Pour ces acteurs, la potentielle création d'une macro-région signifierait un engagement politique, en réponse aux enjeux de l'espace atlantique. Elle offrirait une meilleure cohésion territoriale en travaillant à la fois sur les enjeux spécifiques à la façade maritime, en s'appuyant sur la Stratégie Maritime Atlantique, tout en prenant en compte ceux de l'hinterland. La macro-région offrirait également l'opportunité d'une meilleure optimisation des fonds européens, nationaux, régionaux pour le financement de projets sur cet espace atlantique. C'est également un cadre de coopération qui permet de renforcer les coopérations avec des pays tiers, ce qui serait une opportunité pour conserver des liens notamment à terme avec le Royaume-Uni.